

Demande de protection personnelle

Pour souscrire une protection personnelle, veuillez remplir ce formulaire, le signer et nous le retourner. Un agent communiquera avec vous afin de compléter les données, si nécessaire.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir nos coordonnées, communiquez avec un de nos agents au 1 877 733-6763, consultez le guide de la *Déclaration des salaires* ou notre site Web (www.csst.qc.ca).

Nom de l'entreprise ou de la personne qui souscrit une ou des	s protections personnelles	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) ou Numéro d'employeur à la CSST									
Adresse											
Personnes pour lesquelles vous voulez souscrire une protection personnelle											
Nom	Prénom	Titi	tre*	Minin	um 1	emandée 6 700 \$ 0 500 \$	Reva risati **	•			

* Codes de titre

MC: Membre du conseil d'administration seulement DI: Dirigeant AS: Associé DO: Domestique PU: Propriétaire unique TA: Travailleur autonome MA: Maire

** Revalorisation

Lorsqu'une demande de revalorisation est acceptée, le montant de protection accordé à la personne visée est automatiquement fixé au maximum annuel assurable le 1^{er} janvier de chaque année suivante. Une demande de revalorisation ne peut être acceptée que si la protection personnelle souscrite est d'un montant équivalant au maximum annuel assurable (60 500 \$). Assurez-vous de cocher la case appropriée dans la colonne « Revalorisation ».

Preuve de capacité de gain

Toute nouvelle demande de protection personnelle ou de majoration de la base d'une protection en vigueur doit être accompagnée d'une preuve de capacité de gain. Il peut s'agir du Relevé 1 de Revenu Québec, du feuillet T4 de l'Agence du revenu du Canada, de vos états financiers ou de tout autre document pertinent.

Je certifie que cette déclaration est exacte.										
		Ind. rég.	Ind. rég.							
Nom		Téléphone	Poste Télécopieur							
			Année Mois Jour							
Signature		Fonction	Date							